

Procès-verbal n°20 de la Commission des Compétitions Seniors

Réunion du :	Jeudi 04 Janvier 2024
À :	14h00
Présidence :	M. Jean-Marie ROUFFIAC
Présents :	Mme Cendrine MENUQUIER, Mr Jean-Pierre RIEU, Mr Patrick AURILLON, Mr Pierre Jean JULLIAN
Excusé :	Mr LUGUEL Claude

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@occitanie.fr.)

Seuls les courriels identifiés avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le district.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessous énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf. ART 17.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Approbation des procès-verbaux

La Commission approuve le PV N° 19 de la réunion du Jeudi 20 Décembre 2023.

COUPE GARD LOZERE et COUPE ANDRE GRANIER

Le tirage au sort des 1/8 de finale des Coupes GARD LOZERE et ANDRE GRANIER aura lieu le Jeudi 18 Janvier 2024 à 17h00 au siège du District Gard Lozère.

Les clubs sont cordialement invités.

La rencontre N°27657022 ENT.PERRIER VERGEZE / USS AIGUES MORTES initialement prévue le 07/01/2024 est avancée au samedi 06/01/2024 à 20h sur le terrain de VERGEZE (Accord des deux clubs)

CHAMPIONNAT

Dépt 3 Poule C

Match N°26273313 du 10/12/2023

FC MOUSSAC 2 (D3) / FC VAUVERT 2 (D3) est maintenue au 07/01/2024 à 12h00 sur le terrain de MOUSSAC.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Mr Jean Marie Rouffiac

Le Secrétaire de séance

Mme MENUQUIER Cendrine

